

L'économie

Ce qui distingue notre parti des conservateurs et des libéraux c'est que nous faisons face aux réalités. Nous ne voulons pas nous arrêter aux mythes de l'entreprise privée. Nous voulons considérer la réalité de notre économie mixte de 1982, puisque c'est ce que nous avons, et nous voulons qu'elle travaille pour les Canadiens. Pour y parvenir, nous désirons apporter des changements. Plus précisément nous prétendons qu'il est nécessaire que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership. Dieu sait s'il en a pris de mauvaises décisions dans le passé! Nous devrions avoir un gouvernement qui disposerait d'un plan pour l'avenir. Il devrait consulter les gouvernements des provinces, ce qui est essentiel dans un État fédéral. Il devrait consulter les syndicats et le secteur privé. Ensuite, comme les principaux pays d'Europe occidentale, comme le Japon, le gouvernement fédéral, c'est-à-dire le cabinet, devrait présenter au Parlement du Canada un plan de développement du pays et nous dire: «Au cours de la prochaine décennie, voici les sommes d'argent que nous consacrerons à la création d'emplois à long terme pour les Canadiens». Cela faisait totalement défaut, bien entendu, dans la déclaration d'aujourd'hui du ministre.

Je tiens à signaler que nous ne sommes pas simplement préoccupés par les insuffisances des programmes à court et à long termes et que nous nous inquiétons beaucoup plus, sur le plan de la justice, de l'augmentation proposée des cotisations d'assurance-chômage. Comme je l'ai déjà dit, au cours de l'année dernière le gouvernement a réduit les taxes des Canadiens riches de plus d'un milliard de dollars et a plafonné en même temps les augmentations des travailleurs canadiens à 6 et 5 p. 100. Le gouvernement réduit donc d'une part les dépenses des riches et augmente de l'autre le fardeau des travailleurs. C'est ce qu'il a fait entre le mois d'octobre 1981 et le mois d'août dernier. Mais que fait-il maintenant? Il dit aux travailleurs, hommes et femmes, qu'il va augmenter leurs cotisations de 40 p. 100.

M. Gamble: Et les employeurs?

M. Broadbent: Et celles des employeurs, c'est vrai, mais je ne fais pas allusion aux gens qui en ont pris pour leur compte, en particulier cette année. Le gouvernement va augmenter ces cotisations de 40 p. 100 et ne pas respecter, en l'occurrence, les limites de 6 et 5 qu'il prône. Nous n'avons pas affaire à une augmentation de 6 ou 5 p. 100 mais bien à une majoration de 40 p. 100. Nous devons nous rappeler qu'il s'agit bien là d'une forme d'imposition.

Ces mesures n'avaient pas la faveur du mouvement ouvrier, monsieur le Ministre, et je vous défie de prétendre le contraire. J'ai écouté avec attention les paroles du ministre. Il a déclaré qu'il avait consulté les syndicats et le patronat. Mais, votre Honneur, le ministre n'a pas dit que le mouvement ouvrier avait appuyé cette mesure, car il sait pertinemment qu'aucun syndicat canadien n'accepterait une mesure aussi rétrograde qu'une augmentation de 40 p. 100 des cotisations payées par les travailleurs ordinaires.

M. Lalonde: Vous n'acceptez rien.

M. Broadbent: Je pense que Votre Honneur ne pourrait avoir de meilleur exemple de l'hypocrisie du premier ministre (M. Trudeau) qui nous a parlé de la nécessité d'une justice sociale. Je pense qu'il est même allé jusqu'à dire que le fort devait aider le faible. Bien sûr, nous refusons de considérer les chômeurs comme les faibles. Ce sont des citoyens malchanceux qui n'ont pas de travail, car nous n'avons su gérer notre économie comme il faut. C'en est assez de cette hypocrisie. Puisque le gouvernement du Canada présente un programme qui ne peut être que qualifié de réactionnaire puisqu'il veut nous ramener à un passé révolu, à une répartition des revenus qui était injuste et qui le devient encore plus, alors, pour l'amour de Dieu, épargnez-nous au moins de belles paroles au sujet de la justice et de la collaboration. Si les membres du gouvernement sont réactionnaires, qu'ils aient au moins l'honnêteté de le reconnaître comme ceux de mon parti.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances (M. Lalonde). Le ministre a indiqué huit postes qu'il retranche du budget de novembre. Toutefois, il n'a apporté aucun changement dans deux secteurs essentiels. Plus particulièrement à cause de l'incidence économique, pourquoi le ministre s'est-il abstenu de modifier l'allocation de coût en capital qui influe nettement sur le chiffre des placements au Canada.

• (1740)

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, de toute évidence d'autres changements auraient pu être effectués dans certains domaines. Ils auraient tous concouru à augmenter sensiblement le déficit du gouvernement et à abaisser ses recettes.

J'ai examiné cette question à fond. J'estime que les modifications proposées sont très judicieuses et je les approuve.

M. Wilson: Les placements engendrent des recettes parce qu'ils créent des emplois. Ils fournissent des emplois aux chômeurs. En prenant cette décision, le ministre aurait pu songer aux recettes qui en découlent et rétablir ce crédit à cause de son incidence sur la création d'emplois. Pourrait-il répondre à la question compte tenu de l'incidence des placements sur la création d'emplois?

M. Lalonde: Une fois encore, on pourrait décider d'abolir complètement l'impôt sur le revenu des sociétés afin de permettre aux compagnies d'utiliser ces fonds à diverses bonnes fins, soit en faisant des placements et en créant des emplois. On pourrait agir de même pour l'impôt sur le revenu des particuliers. Ces derniers trouveraient bien moyen de dépenser l'argent qu'il leur resterait. Les gouvernements sont bien obligés de prélever des impôts pour répondre à des besoins et réaliser des programmes publics. Il faut trouver de l'argent.

Dans le cas qui nous intéresse, la déduction pour amortissement était une chose sur laquelle nous pouvions agir et c'est ce que nous avons fait. J'appuie sans réserve les mesures prises par mon prédécesseur à cet égard.